Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 51 (1913)

Heft: 32

Artikel: Nos premiers journaux : [suite]

Autor: V.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-209721

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 9 août 1913: Nos premiers journaux (V. F.). — On gaillá bin rebriqua (Marc à Louis). — Double déception (Maurice Gabbud). — Féninisme hygiénique et pratique. — Boutade. — Le Foot-ball au village (C. Rosenbusch). — Boutades.

NOS PREMIERS JOURNAUX

V

Les seules actualités que se permette son rédacteur sont la liste des morts, le cours du change et le tableau des morts, le cours du change et le tableau des observations météorologiques. En revanche, que d'articles longs et ternes sur les sciences, les lettres, l'agriculture, le paupérisme, pêle-mêle avec des charades, des logogriphes ou des pièces de vers dans le goût de celle que voici:

Les deux actrices.

Dialogue.

Ai-je donc la barbe au menton?
Disait une actrice en colère.
— Eh! pourquoi? — Les femmes, dit-on,
Ont cru que j'étais un garçon,
En me voyant jouer Valère.
— Appaise, crois-moi, ton courroux,
Lui dit sa rivale, entre nous,
Les hommes savent le contraire.

Ne médisons cependant pas trop de ce journal qui ne disait rien des choses du jour. Son rédacteur était un esprit éclairé; avec le doyen Bridel, les docteurs Tissot et Levade, il s'efforçait de combattre les préjugés, les superstitions, et de répandre dans le peuple des notions d'hygiène.

Une quantité d'étables à porcs se trouvant dans la cité campagnarde qu'était encore Lausanne à la fin du xvm siècle, Lanteires conjure les habitants d'éloigner le plus possible ces constructions de leurs demeures.

De Vevey, le Dr Levade écrit au *Journal de Lausanne*, le 24 janvier 1788 :

Une dame respectable de cette ville me dit l'autre jour qu'elle venait de voir une femme qui s'imaginait avoir été contrainte à commettre un vol par un maléfice qu'elle croyait lui avoir été jeté par quelqu'un de son endroit. Elle ajouta que cette femme, en retournant dans son village, avait rencontré par les chemins un homme qu'elle ne connaissait pas, qui, après l'avoir saluée et regardée avec attention, lui avait dit : — « Ma bonne femme, vous avez quelque chose d'extraordinaire sur votre visage, on vous a sûrement jeté un sort. — Je le crois, avait répondu la femme, car j'ai eu aujour-d'hui de mauvaises pensées. — Eh bien! quand vous serez chez vous, ôtez tous vos habits et cherchez soigneusement la cause de votre mal; et lorsque vous l'aurez trouvée, jetez-la tout de suite au feu. » Cette femme assurait qu'après avoir exécuté avec soin ce qu'on venait de lui prescrire, elle avait trouvé dans un pli de ses vêtements un petit paquet et l'avait brûlé sans examiner son contenu, et

que dès cet instant ses bonnes pensées lui étaient revenues.

Nos paysans croient encore aux sorciers, aux maléfices, etc. Lorsque les *maiges* ignorants qu'ils vont consulter pour leurs maladies et celles de leurs chevaux n'y entendent rien, ils recourent alors à des femmes qui ont la réputation de savoir des prières pour ces maux-là... Il me semblerait nécessaire que les pasteurs, surtout ceux qui sont appelés à prêcher dans les campagnes, cherchassent à désabuser les habitants des restes de cette ancienne superstition, à leur dévoiler l'ignorance et l'imposture de la plupart de leurs maiges, et à les engager à recourir dans leurs maux à des personnés plus éclairées.

Les superstitions ont la vie dure, demandezle aux maiges du xxº siècle.

En cette même année 1788, le Journal de Lausanne rend un hommage public-aux hommes qui, dans le Pays de Vaud, créent des établissements charitables ou introduisent de nouvelles industries, propres à occuper bien des bras. Il cite en particulier l'hospice orthopédique du Dr Venel, à Orbe; la manufacture de chapeaux du sieur Weibel; à Lausanne; l' « excellente teinture de coton rouge », dans la même ville; une « académie militaire », à Nyon.

Inutile de dire que les tartines morales ne manquent pas. Tel correspondant trouve que l'habitant du Pays de Vaud «a la fantaisie de faire le monsieur»; les servantes singent par trop leurs maîtresses:

J'ai trouvé un jour, écrit ce dernier, celle qui lavait notre linge coiffée en cheveux et parée de quelques affiquets que mes filles lui avaient donnés, assise, s'entretenant avec le jardinier, buvant le thé avec les femmes de mes valets de ferme, et quand je voulus m'en fâcher, elle m'apprit que les domestiques de Mme V. buvaient le thé l'après-midi.

Dans un autre ordre d'idées, citons la lettre d'un « soupeur de la vieille roche » qui voudrait que les femmes fussent admises aux repas publics et qui déclare « s'inscrire en faux contre l'usage trop fréquent de l'eau dans ces festins, où un usage modéré du vin de la Vaux serait d'un secours admirable ».

Avec les longues lettres philosophiques que Lanteires sert trop souvent à ses lecteurs comme plat de résistance, figurent des hors d'œuvre moins indigestes, dans le genre de celui-ci:

Un chirurgien, en saignant une dame de qualité, eut le malheur de piquer l'artère, d'où résultèrent des accidents qui firent périr la malade. En faisant son testament, elle eut la générosité de laisser à ce chirurgien, qui était extrêmement affligé, comme on s'en doute bien, L. 800 de pension viagère, tant pour le consoler, est-il dit dans le testament, que pour l'obliger à ne plus saigner de sa vie.

Entre cette presse sans caractère politique et les feuilles que fit naître la révolution vaudoise de 1798, se place le recueil bi-mensuel de Louis Cassat: Tableau politique et littéraire de la fin du XVIIIe siècle, dont le premier numéro parut à Lausanne le 1er août 1794. Cassat avait du goût et du style, et son journal est encore curieux à feuilleter aujourd'hui.

Sitôt l'émancipation du Pays de Vaud procla-

mée, naquirent presque en même temps trois journaux reflétant les diverses tendances de l'opinion : le Bulletin officiel (qui deviendra la Gazette de Lausanne), le Nouvelliste vaudois et étranger, L'Ami de la Liberté, auquel succédèrent Le Régénérateur et la Feuille helvétique. Autant la presse vaudoise du temps de Leurs Excellences a quelque chose d'endormi et d'endormant, autant ces journaux-ci frappent par leur vie et sont précieux à consulter pour qui veut se faire une idée des sentiments de nos pères en cette époque débordante d'enthousiasme patriotique et de généreuses aspirations.

Il a été traité bien souvent, ici même, des événements de 1798; cela nous dispense de nous allonger sur les gazettes qui les relatent. Nous ne dirons rien de la presse du xixº siècle, afin de ne pas sortir du cadre indiqué par le titre de ces articles. Il nous suffira de constater, en terminant, que de 1610, année où parut la première feuille suisse, jusqu'à la fin du xvintº siècle, notre pays vit naître 328 périodiques, dont 64 dans les contrées qui devaient former la Suisse romande. Beaucoup ont été bien éphémères. Ils n'en ont pas moins contribué à élargir le champ des connaissances et à former l'esprit public, en dépit de toutes les censures.

V. F.

ON GAILLA BIN REBRIQUA

'ÈTAI dein lè premî teimps que l'avant fè lè tsemin de fè et qu'on pouâve tracî âo dissime galop por dèssu clliau calèche que lâi diant dâi wagon. Dein clli teimps que vo dio, lè dzein de Mordze et lè dzein de Reneins l'ètant ein nièze et quand sè reincontravant n'etai jamé que po sè mourga et sè fère délào ao bin vergogne. L'avant dza dâi leingue bin rapouintve, sâi clliau de Reneins, sâi clliau de Mordze

tye, sâi clliau de Reneins, sâi clliau de Mordze.
Vaitcé dan qu'on dzo, on gaillà de pè l'Arsenâ preind lo tsemin de fè po allà pè Lozena.
Quand l'è que lo train l'è z'u arrevà vè Reneins, lo commi s'è met à bramà tant que pouâve: Renens, Renens, deux minutes d'arrêt. Lo citoyen de Mordze fà adan dinse à ion que montâve justameint et que l'eintrâve dein lo wagon:

— On s'arrîte bin grand teimps à Reneins, po onna coumouna que lo syndico va ài bâoze!

L'autro que l'ètâi bo et bin on bordzâi de Reneins, et que voliàve pas laissî mèpresi son syndico lâi repond :

— T'a de la tchance que t'ausse pas oncora trovà, sein quie lâi a dza grand teimps que t'arâi ramassà avouè la pâla à fu.

N'è pas fauta de vo dere que lo Mordzatà n'a pas z'u moyan de rebriquà et que l'a faliu rire. Marc a Louis.

DOUBLE DÉCEPTION

Nouvelle valaisanne.

l'entrée d'une des plus agrestes vallées du Vieux Pays, dont parle Mario qui en était originaire, assis sur une haute terrasse verdoyante et à demi-caché, en mai, sous la neige des cerisiers en fleurs, est le village